



## **SERVICE DES SPORTS**

Rue van Lint 6, 1070 Bruxelles

Tél : 02/800.07.03/02

Fax : 02/523.90.33

sports@anderlecht.brussels

# Demande de réservation ponctuelle d'une infrastructure sportive communale

## Renseignements généraux

Groupement demandeur :

Adresse du siège social :

Personne de contact :

Fonction au sein du groupement :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Courriel :

## Réservation

Date (1<sup>er</sup> choix):

Date (2<sup>ème</sup> choix):

Heure d'arrivée au site :

Heure de sortie du site :

Infrastructures sportives: (supprimer les mentions inutiles)

Salle Simonet

Stade Verdi

Complexe du Vogelenzang

Stade J. Owens (piste d'athlétisme)

Stade F. Vercauteren

Salles omnisports écoles

Dénomination officielle de l'activité :

Descriptif de l'activité :

Planning de l'activité :

Nombre de participants :

Age des participants :

Nombre de spectateurs :

Occupation des vestiaires:

Matériel nécessaire (goal, ...) :

Restauration prévue :

Personne responsable durant l'activité :

Numéro de téléphone (portable) :

## Remarques et précisions

Nous déclarons avoir pris connaissance du règlement d'occupation des infrastructures sportives communales ci-annexé et des obligations qui en découlent. Nous marquons notre accord sur le contenu dudit règlement et nous nous engageons à sa stricte application.

Le responsable organisateur :

Nom :

Date :

Signature :

Veillez joindre à cette demande les statuts de votre A.S.B.L. ou de votre club sportif et la liste de vos membres si vous n'occupez pas une infrastructure communale durant l'année.

Ce document servira de demande officielle de réservation auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Nous vous prions donc de l'envoyer au service des Sports au plus tard vingt jours avant la date de votre réservation.